

Paris le 11 septembre 2017

## Communiqué de presse

### Le SFDO renforce son équipe et recrute son nouveau délégué général

En juin 2017, Cyrille PERNOT a rejoint le Syndicat français des ostéopathes (SFDO) comme délégué général.

Titulaire d'un troisième cycle de droit médical et de la santé, Cyrille PERNOT a exercé durant 4 années (2004-2008) concomitamment à l'Assemblée nationale et au Sénat en tant qu'attaché parlementaire de Bérengère POLETTI, députée des Ardennes et du Pr Jean-Claude ETIENNE, sénateur de la Marne. Il a notamment préparé et suivi les travaux législatifs en matière de santé et de financement de la sécurité sociale. Il a également participé à la rédaction d'un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques intitulé « Nouvelles technologies de l'information et système de santé : la nouvelle révolution médicale ».

En avril 2008, il rejoint la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) comme délégué général sous la présidence d'Alain BERGEAU (2008-2014) puis de Daniel PAGUESSORHAYE. Il fut notamment en charge de la mise en œuvre et de l'accompagnement de la stratégie de la Fédération. Par ailleurs, il a représenté la structure auprès de l'ensemble de la profession, des institutionnels et de la presse.

En avril 2015, il est recruté par la Fédération nationale de la Mutualité française pour prendre la direction du pôle organisation des soins avec, entre autres, la préparation des négociations conventionnelles entre les médecins et l'assurance maladie.

Monsieur Philippe STERLINGOT, Président du SFDO, explique que « *la profession est en pleine mutation pour faire face aux évolutions des besoins de la population française et qu'à ce titre, les multiples expériences de Cyrille PERNOT dans le monde de la santé sauront répondre aux exigences et aux attentes des ostéopathes, mais aussi au renforcement de la professionnalisation du SFDO* ».

Philippe STERLINGOT  
Président

#### **A propos du SFDO (<http://www.osteopathe-syndicat.fr>).**

Le Syndicat français des ostéopathes, représente depuis 1973 les ostéopathes exclusifs. Il a pour objet d'assurer la défense des droits ainsi que les intérêts matériels et moraux de ses membres. Syndicat représentatif de la profession auprès des pouvoirs publics depuis 2003, il assure une mission politique et est l'interlocuteur privilégié des institutionnels.

Le SFDO facilite l'accès à la formation professionnelle continue en représentant la profession auprès du Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF-PL). Le SFDO porte enfin des valeurs déontologiques fortes que chacun de ses adhérents s'engage à respecter en souscrivant à son code de déontologie. Outre Philippe STERLINGOT, président, le conseil d'administration est composé de Gérald EMMANUELLI, Secrétaire Général ; Robin VETEAU, Secrétaire Général adjoint ; Arnaud LAUNAY, Trésorier et Alexis WLODAREK, Administrateur. Son prochain congrès se tiendra les 29 et 30 septembre 2017 à Marseille